

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28827**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion Mention Economie et Management Public

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réalisation d'études socio-économiques (analyses des données liées à un territoire ou à des problématiques économiques, sociales, environnementales liées à des territoires, voire des pays étrangers en vue d'une prise de décision politique).
- Mise en œuvre et pilotage des politiques définies par des élus (locaux, territoriaux et nationaux)
- Identification et analyse stratégique des réseaux d'acteurs sur un territoire
- Animation de réseaux d'acteurs socio-économiques et aide à la décision pour le bien commun sur les territoires
- Conception et mise en œuvre de démarches d'évaluation et d'aide à la régulation de politiques publiques
- Conception et mise en place d'une offre de services d'économie sociale et solidaire, mobilisation des acteurs et des moyens

Compétences disciplinaires

Acquérir un socle de base théorique en économie :

- Connaître et comprendre les fondamentaux théoriques en économie
- Maîtriser des outils méthodologiques en recherche en SHS, spécialisée en économie publique
- Conduire une recherche et de rédiger un mémoire de recherche (dans le cadre d'une voie recherche proposée dans cette mention)

- Comprendre et appliquer les mécanismes de l'Etat social, marché et économie sociale et solidaire
- Comprendre et utiliser l'histoire des idées sociales
- Maîtriser les mécanismes de l'économie des biens communs et des biens publics mondiaux Connaître et comprendre la théorie des parties prenant
- Comprendre et utiliser la mise en œuvre du développement durable dans les territoires
- Comprendre et utiliser les critères d'efficacité et de performance de l'action publique
- Comprendre et maîtriser l'administration et les organisations territoriales
- Comprendre et maîtriser l'intercommunalité et nouveaux modes de coopération et de gouvernance
- Comprendre et maîtriser l'organisation des services et conduite du changement
- Appréhender les collectivités territoriales et les marchés publics sous-jacents

Compétences sociales

Acquérir des outils de professionnalisation pour conduire des missions

- Appréhender les politiques de l'emploi et pratiques de l'insertion par l'économie
- Appréhender les enjeux de l'évaluation des politiques publiques
- Connaître et comprendre les théories de la monnaie et des monnaies solidaires
- Savoir s'adapter aux spécificités du fonctionnement des entreprises d'Economie Sociale et Solidaires
- Utiliser des outils d'analyse des réseaux
- Mettre en œuvre une politique d'encouragement de l'initiative sociale et solidaire
- Mettre en œuvre des méthodes d'évaluation du développement durable
- Repérer et d'analyser les financements de l'ESS et ses enjeux
- Utiliser les outils de gestion et de comptabilité des associations
- Réaliser un projet sur la thématique
- Utiliser les compétences langagières en anglais (selon le cadre de référence des langues européennes)
- Identifier les institutions et les partenaires du développement durable
- Analyser les raisons économiques et formes juridiques de la coopération public-privé
- Utiliser les outils de pilotage des opérations de développement national, international
- Maîtriser les outils de gouvernance des parties prenantes
- Utiliser les outils des entreprises dans le domaine de l'investissement responsable
- Réaliser une étude de cas sur la propriété intellectuelle et Interface Public - Privé
- Utiliser les outils de management et de gestion de projets territoriaux, financiers et de ressources humaine
- Identifier les élus et les modes de collaboration

- Comprendre les territoires et leurs enjeux en matière d'attractivité, d'aménagement, de développement économique, d'urbanisme et politiques d'habitat

Se situer dans un environnement socio- professionnel

- Analyser les données globales et spécifiques se rapportant à un territoire ou à ses problématiques économiques, sociales, environnementales « traversant » le territoire
- Repérer les enjeux (problèmes, menaces, opportunités) qui concernent un nombre significatif d'acteurs sur un territoire, et repérer la pluralité des acteurs, parties prenantes de cet enjeu.
- Mener des études socio-économiques fournissant la compréhension et balisant les résultats attendus des dispositifs d'action partenariaux ayant des retombées collectives significatives dans des registres pluriels (économiques, sociaux, sanitaires, culturels, art de vivre...)
- Mettre en œuvre les politiques définies par des élus (locaux ou territoriaux)
- Maîtriser des dispositifs d'intervention publique dans l'économie (aide aux entreprises, aides sectorielles, actions collectives) pour participer à leur évaluation et leur régulation
- Mettre en réseau et de développer des coopérations entre différentes catégories d'acteurs
- Rendre compte de ses actions et communiquer les résultats devant des publics très variés (acteurs du développement, élus, chefs d'entreprise, syndicats, habitants...)

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée à destination des acteurs prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en s'appuyant sur différentes ressources spécialisées
 - Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
 - Elaborer un objet d'enquête et animation du processus, restitutions auprès de décideurs publics et privés et appropriation collective par les acteurs concernés.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

La mention propose trois parcours de spécialisation :

1 - La spécialité APIESS (Action Publique, Institutions, Economie Sociale et Solidaire)

2 - La spécialité DEIPP (Développement Economique, Interface Public, Privé)

3 -La spécialité SMCT (Stratégie et Management des Collectivités Territoriales)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- enseignement, recherche
- developpement economique et territoriale
- Action publique et economie sociale
- fonction publique ou parapublique
- fonction publique territoriale
- organisme consulaires
- ong

- enseignants - chercheurs
- charge de developpement de l'action publique et d'economie sociale
- directeur de projet de developpement social
- responsable de developpement de l'ESS
- charge d'etudes dans des cabinets conseils
- agent de developpement et de coordination d'insertion
- charge de mission ou d'etude ou de projet en entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une ong...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :

www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Historique de la certification :

L'offre précédente (2010 - 2015), APIESS et DEIPP étaient des spécialités de la mention Economie Appliquée, tandis que SMCT qui avait pour intitulé MGCT (Management et gestion des collectivités territoriales), était une spécialité de l'ancien parcours EMP. L'architecture est donc entièrement refondue et devrait faciliter la cohérence interne (autour des questions publiques et parapubliques) et l'affiche extérieure.